



Certificat de nationalité française attribué à Kuhn Antoine, délivré le 23 septembre 1872. ADBR, 414 D 2280.© Archives départementales du Bas-Rhin.

Les optants pour la nationalité française

Quelques conseils pour démarrer une recherche sur les Alsaciens-Mosellans qui ont décidé d'opter pour la nationalité française à l'issue de la guerre de 1870.

Lorsque l'Alsace-Moselle fut cédée à l'Allemagne le 10 mai 1871 par le traité de Francfort, les personnes nées sur le territoire annexé par l'Empire allemand (le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Moselle, ainsi qu'un tiers de la Meurthe - Château-Salins et Sarrebourg- et deux cantons des Vosges), eurent la possibilité d'opter soit pour la nationalité française soit pour la nationalité allemande. Ce choix devait être fait avant le 1er octobre 1872 pour les résidents européens, et avant le 1er octobre 1873 pour les résidents hors d'Europe.

Opter pour la nationalité française signifiait quitter sa terre natale et se domicilier en France non annexée, dans les colonies ou encore à l'étranger. Selon les chiffres avancés sur le [site](#) des "Chercheurs d'Optants des Départements d'Alsace et de Moselle", 539.655 personnes ont enregistré une déclaration, dont 160.878 résidant dans les territoires annexés. Parmi ces résidents dans les territoires annexés, seuls 49.926 ont réellement quitté leur domicile après avoir effectué leur déclaration pour la nationalité française. Les personnes ayant opté pour la nationalité allemande n'ont représenté qu'une minorité de l'ensemble des optants.

Les Alsaciens-Mosellans qui n'avaient pas optés dans les délais fixés par la loi, ou qui avaient opté pour la nationalité française sans quitter les territoires annexés, sont devenus *ipso facto* "de nationalité allemande".

Les Alsaciens-Mosellans qui n'avaient pas optés dans les délais fixés par la loi, ou qui avaient opté pour la nationalité française sans quitter les territoires annexés, sont devenus *ipso facto* "de nationalité allemande".

Téléchargement



- **Fiche sur les optants**

TYPE :

PDF

POIDS :

671 Ko

Nbre de page :

12

Langue :

FR

[Consulter](#) [Prévisualiser](#)

Contact & Information

DIRECTION DES ARCHIVES DU PATRIMOINE ET DE LA MÉMOIRE DU BAS-RHIN

6 rue Philippe Dollinger

67100 Strasbourg

Tél : +33 (0)3 69 06 73 06

Fax : +33 (0)3 69 33 21 39

Courriel : archives@bas-rhin.fr

Web : <http://archives.bas-rhin.fr>

Salle de lecture ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h en continu.

Ouverture à 10h le premier jeudi du mois

